



Bulletin du 30 juin 2004



## Félicitations à notre partenaire Ciment Saint-Laurent

Lors du gala des Phénix de l'environnement qui s'est tenu à Québec à la fin du mois de mai, l'entreprise Ciment Saint-Laurent a été honorée dans la catégorie *Le savoir-faire en matière de développement durable*, pour l'implantation d'un système de gestion environnementale à son usine de Joliette.

Fondé sur la norme ISO 14 001, ce système fait de Ciment Saint-Laurent la première cimenterie à obtenir cette distinction au Québec. En 2003, l'entreprise a atteint plusieurs objectifs visant à protéger l'environnement dans les domaines suivants :

- recyclage et réduction des poussières;
- échantillonnage des eaux;
- inventaire floristique;
- protection sur son site.

Ciment Saint-Laurent est partenaire de RECYC-QUÉBEC dans l'application des programmes de gestion intégrée des pneus hors d'usage et du vidage des lieux d'entreposage.

Elle utilise entre autres des pneus comme combustible, ce qui réduit ses besoins en charbon et permet à RECYC-QUÉBEC de vider les lieux d'entreposage de pneus hors d'usage.

Félicitations !

## Éco-Peinture, finaliste au concours Les Phénix de l'environnement

Un autre partenaire de RECYC-QUÉBEC, Éco-Peinture, s'est classé parmi les finalistes dans la catégorie *Organisme à but non lucratif ayant contribué à la transformation ou à la réduction de matières résiduelles*.

La société Éco-Peinture a mis en place un service de collecte présent dans 340 municipalités, qui a permis depuis 2001 de soustraire à l'élimination plus de 8 000 tonnes de peinture et de contenants.

Bravo pour cet honneur!